



FORMATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE NON ELECTRICIEN - FORMATION INITIALE : B0/H0/H0V

Personnes concernées :

Personnel qui effectue des travaux d'ordre non-électrique (B0/H0/H0V) dans des zones où existent des risques électriques.

Prérequis :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Objectifs :

Savoir identifier des risques électriques à l'intérieur d'une armoire, d'un local ou en champ libre
Baliser une zone de travail
Surveiller de la zone de travail
Savoir-faire un compte rendu auprès du chargé d'exploitation électrique ou de son employeur

Pédagogie : Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation pratiques en salle, suivis d'une séance de travaux pratiques (TP).

Groupe de 1 à 10 stagiaires.

Supports pédagogiques : Recueil de prescriptions NFC 18- 510
Cassettes Audiovisuelles CRAM – OPPBTP - INRS
Documentation CRAM - OPPBTP - INRS

Durée : 1 jour soit 07 heures

Lieu(x) : Nice ou sites de l'entreprise, la Mairie...

Type d'action : Adaptation et perfectionnement des connaissances

Règlementation : publication NF C18-510

Evaluation des acquis et sanction de la formation :

Evaluation théorique sous forme d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention.

Remise d'une attestation de formation, avec un avis nominatif et individuel sur les symboles d'habilitation recommandés ainsi qu'un titre d'habilitation prérempli (édité par l'UTE).



PROGRAMME DE FORMATION :

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.
 - Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.
Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT
- Décrire le principe d'une HABILITATION.
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.
- Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
 - Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
 - S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.
- Nommer les documents et les acteurs concernés par les TRAVAUX.
 - Utiliser les documents correspondant à son niveau d'HABILITATION et à sa fonction.
 - Identifier les acteurs concernés
- Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)
 - Appliquer les prescriptions de cette HABILITATION.
 - Définir et mettre en place la ZONE DE TRAVAIL.
 - Faire appliquer les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
 - Assurer la surveillance 'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.



Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande



Enseignements pratiques : Réalisés soit dans l'environnement des stagiaires (en intra) soit sur des installations pédagogiques.

Synthèse - Questions diverses

Evaluation des connaissances théoriques et pratique